

École doctorale de Dauphine - ED 543

Avis de soutenance de thèse

M. Boller Donatien PYM présente ses travaux en soutenance le 25/10/2013 à 14h30

À l'adresse suivante : Université Paris-Dauphine Salle D 520

En vue de l'obtention du diplôme : Doctorat en Droit

La soutenance est publique

Titre des travaux : Le statut juridique des établissements de microfinance (EMF) en zone CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale)

École doctorale : École doctorale de Dauphine

Équipe de recherche : I2D – Institut de Droit de Dauphine

Section CNU : 01 - Droit privé et sciences criminelles

Directeur(s) : M. Joël MONEGER et M. Henri Désiré MODI KOKO BEBEY

Membres du jury:

Nom	Qualité	Établissement	Rôle
M. Hugues KENFACK	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE	Rapporteur
M. Thierry GRANIER	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	UNIVERSITE AIX MARSEILLE	Rapporteur
M. Joël MONEGER	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (PSL)	Directeur
M. Henri Désiré MODI KOKO BEBEY	PROFESSEUR	UNIVERSITE DSCHANG, CAMEROUN	Co-Directeur
M. Thibaut MASSART	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (PSL)	Membre